



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DES ÉTABLISSEMENTS LANGEVIN ET SAINT-JEAN



Une séance ordinaire du conseil d'établissement des écoles Langevin et Saint-Jean est tenue le mardi 7 septembre 2021, par Teams.

Sont présents mesdames et messieurs les membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents : Alexandre Charest  
Yannick Proulx  
Bruno Ouellet  
Isabelle Rouleau  
Mireille Tremblay  
Alexandra Valentin  
Diane Richer  
Éric Lepage  
James Hill  
Véronique Brière

Absence motivée :

Absences non motivées : Annie Sirois  
Henriette Michaud  
Annie Saint-Vanne

Représentantes du personnel enseignant : Annick Dubé  
Cheryl Morley  
Caroline Michaud  
Denis Martin

Représentante du personnel professionnel : Sonia Hallé  
Julie St-Georges

Représentante du personnel de soutien : Olivia Trépanier-Laflamme

Représentants de la direction : Brigitte Côté, directrice adjointe  
Jinny Huard, directrice adjointe  
Yann Normand, directeur

## 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Monsieur Yann Normand souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Après vérification, nous avons quorum.

## 2. Présences

Madame Olivia Trépanier-Laflamme prend les présences.

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Yann Normand fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur Alexandre Charest et appuyé de Madame Annick Dubé d'adopter l'ordre du jour présenté avec les ajouts des sorties éducatives de l'école Saint-Jean.

2021-09-07-01

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 4. Adoption du procès-verbal (mai-juin) 2021

### 4.1. Langevin 15 juin 2021

Les membres du conseil d'établissement de l'école Langevin ont pris connaissance du procès-verbal.

Il est proposé par Monsieur Bruno Ouellet et appuyé de Madame Alexandra Valentin d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021.

2021-09-07-02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 4.2. Saint-Jean 16 juin 2021

Les membres du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean ont pris connaissance du procès-verbal.

Il y a quelques coquilles à corriger. À certains endroits dans le procès-verbal, il est inscrit (James Hill) et (James Hills). Les correctifs devront être apportés.

Contrairement à ce qui a été mentionné dans le procès-verbal, le trésorier nous informe que la ristourne est de 0.35 \$ et non 0.50 \$.

Il est proposé par Monsieur Bruno Ouellet et appuyé de Madame Véronique Brière d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 juin 2021 avec les correctifs demandés.

2021-09-07-03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 5. Mot du président

Monsieur Yann Normand cède la parole au président de l'école Saint-Jean afin qu'il présente son mot du président.

Monsieur Bruno Ouellet en fait la lecture.

Monsieur Yann Normand cède la parole au président de l'école Langevin afin qu'il présente son mot du président.

Monsieur Yanick Proulx en fait la lecture.

## 6. Détermination du fonctionnement du CÉ (virtuel ou présentiel)

Après discussions, il est proposé par Monsieur James Hill et appuyé de Monsieur Yanick Proulx de tenir l'assemblée générale annuelle en visioconférence. La rencontre aura lieu sur la plateforme Teams.

Il est aussi recommandé de proposer à l'assemblée générale que les réunions du CÉ soit en virtuel.

2021-09-07-04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 7. Analyse de la composition du CÉ pour 2021

Après discussion, il sera recommandé à l'assemblée générale de faire un groupe équitable pour la représentativité des deux établissements. Cet enjeu est important de la part des deux équipes-écoles ainsi que des parents.

## 8. Nombre de représentants et composition du conseil d'établissement 2021-2022

Tous les postes du conseil d'établissement seront en élection à l'assemblée générale.

Le conseil sera composé de 8 parents et 8 membres du personnel des établissements.

3 enseignants de l'établissement Langevin

3 enseignants de l'établissement Saint-Jean

1 membre professionnel de l'école Langevin

1 membre professionnel de l'école Saint-Jean

## 9. Et 10. Procédure pour les votes lors de l'assemblée générale

Les membres discutent des enjeux concernant les votes lors d'une réunion en visioconférence. Il est proposé de nommer un président d'élection ainsi qu'un *scrutateur* qui seraient dans la même pièce pour la *dépouille* des votes.

Il est mentionné qu'avec l'application Zoom, il est possible de faire un sondage avec l'option vote. Monsieur Bruno Ouellet mentionne qu'avec l'application Teams, il est possible de faire un vote secret.

## 11. Présentation de l'équipe de direction 2021

Monsieur Yann Normand mentionne qu'il est le directeur des écoles Langevin, Saint-Jean et Paul-Hubert depuis 2017.

Monsieur Yann Normand cède la parole aux deux directions adjointes.  
Madame Brigitte Côté est à sa 3<sup>e</sup> année avec l'équipe de l'école Langevin.  
Madame Jinny Huard est à sa 2<sup>e</sup> année avec l'équipe de l'école Saint-Jean.

Les directions adjointes mentionnent qu'avec la fusion des quartiers scolaires, elles seront amenées à travailler plusieurs dossiers conjointement.

## 12. Situation pandémique

Monsieur Yann Normand nous mentionne les grandes lignes des règles sanitaires qui sont en vigueur. Il mentionne aussi que l'entrée scolaire 2021-2022 a été dans le *cadre normal*. Notre région administrative a un bon taux de vaccination.

Le passeport vaccinal sera demandé pour les étudiants provenant d'autres écoles lors d'activités parascolaires.

## 13. Bilan annuel

### 13.1. Langevin

Monsieur Yann Normand présente le rapport annuel de l'école Langevin. Il y a aura des coquilles à corriger.

### 13.2. Saint-Jean

Monsieur Yann Normand présente le rapport annuel de l'école Saint-Jean. Il y a aura des coquilles à corriger.

## 14. Projet éducatif 2021

### 14.1. Langevin

Monsieur Yann Normand présente le projet éducatif de l'école Langevin. Il mentionne les enjeux de l'école. (voir le projet éducatif).

### 14.2. Saint-Jean

Monsieur Yann Normand présente le projet éducatif de l'école Saint-Jean. Il mentionne les enjeux de l'école. (voir le projet éducatif).

Il est proposé que les objectifs soient indiqués en % et bien représentés.

## 15. Enrichissement des contenus des programmes SEXO et COSP - Présentation

Le document est présenté aux membres.

Madame Brigitte mentionne que les parents reçoivent des courriels lorsque leurs enfants assistent à des ateliers.

Nous recevons des organismes en lien avec ces ateliers. Et parfois les enseignants donnent les ateliers aux élèves.

## **16. Sorties éducatives :**

### **16.1. Langevin :**

**16.1.1.** Jardins de Métis (Annie Saint-Vanne, 15 septembre)

Groupe 11-05 et déplacement en autobus scolaire

**16.1.2.** Observation au parc Beauséjour (Annie Saint-Vanne, date à venir)

Groupes 11-05 et 21-05 et le déplacement à pied.

**16.1.3.** Salle Desjardins-Telus La Magie de la Chimie 2(Hélène Thibeault,21 octobre)

Tous les élèves de l'école et déplacement à pied.

**16.1.4.** Caravanserail (Laurie Samson, date à venir)

Tous les groupes de Laurie (voir courriel de Laurie)

Il est proposé par Monsieur Yanick Proulx appuyé de Madame Alexandra Valentin d'approuver les sorties éducatives de l'école Langevin.

2021-09-07-05

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **16.2. Saint-Jean :**

**16.2.1.** Caravanserail (Stéphanie-Louise Pelletier et Jessie Lepage)

**16.2.2.** PEI (Caroline Michaud)

Étant donné que Madame Caroline Michaud n'a pas toutes les informations concernant la sortie pour les groupes de PEI de l'établissement Saint-Jean, il est proposé que cette sortie soit approuvée par courriel.

Il est proposé par Monsieur Yanick Proulx appuyé de Madame Alexandra Valentin d'approuver les sorties éducatives de l'établissement Saint-Jean.

2021-09-07-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **17. Courrier**

Nous n'avons reçu aucun courrier pour les deux établissements.

## **18. Paroles aux divers représentants :**

### **18.1. Public**

Aucun public présent.

### **18.2. Trésorerie**

Monsieur James Hill mentionne que le solde au compte de l'établissement Saint-Jean est de 1 828.11 \$

**18.3. Présidents**

Monsieur Yanick Proulx souhaite une bonne année scolaire.

Monsieur Bruno Ouellet remercie l'équipe 2020-2021 et souhaite une bonne scolaire.

**18.4. Représentante du comité de parents**

Monsieur Bruno Ouellet mentionne que la fusion des établissements fera en sorte qu'il y aura qu'un représentant au comité de parents pour les deux établissements.

**18.5. Personnel enseignant**

Les enseignants mentionnent que le retour à la normale est apprécié.

**18.6. Personnel professionnel**

Le personnel n'a rien à mentionner.

**18.7. Personnel de soutien**

Le personnel n'a rien à mentionner.

**19. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Annick Dubé et appuyé par Monsieur Yanick Proulx, de lever l'assemblée à 20 h 22.

2021-09-07-07

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

Le président

---

Le directeur